



ARTICLE 1 - TERRAIN DE JEU

- En gymnase intérieur, on utilise les dimensions d'un terrain de basketball.
- À l'extérieur, ce sont les dimensions selon les terrains disponibles.
- Division du terrain :
 - Deux zones composent le terrain, la zone offensive et la zone défensive.
 - Aucun hors-jeu n'existe.
 - Un joueur peut franchir n'importe quelle zone en tout temps.
- Les buts :
 - Les buts de crosse mesurent « 1m25 x 1m25 ».
 - Le territoire du gardien aura la forme d'un cercle dont le rayon de 3m partira du centre d'une ligne droite tracée entre les poteaux des buts.

ARTICLE 2 - ÉQUIPEMENTS

- Bâton d'inter-crosse (aucun bâton de bois).
- Lunette de protection (obligatoire).
- Équipement de gardien de but.
 - Le gardien devra porter un masque, des gants et quelques protecteurs pour le corps « plastron léger, protège-genoux » etc.
- Le costume d'éducation physique est obligatoire.
- Dossards ou gilets de la même couleur.
- La balle utilisée est la balle d'inter-crosse; elle est faite de caoutchouc mou.

ARTICLE 3 - ÉQUIPE

- La composition :
 - Une équipe féminine et une équipe masculine
 - Les équipes seront composées de 5 joueurs, 4 joueurs d'avant et 1 gardien de but;
 - On effectue les changements seulement à la fin des quarts.

ARTICLE 4 – DURÉE DE LA PARTIE

- Durée de la partie :
 - La partie se compose de 4 quarts de 4 minutes à temps continu. L'entraîneur est responsable des changements et de la gestion du temps.
- Déroulement:
 - 4 joueurs en tout temps sur le terrain + 1 gardien.

ARTICLE 5 - RÈGLES DU JEU

- Il n'y a aucune mise au jeu au début de la partie.
- On procédera à un tirage au sort pour déterminer la possession de la balle pour chaque période.
- Après un but, le gardien remet la balle en jeu au signal de l'arbitre.
- On ne peut pas toucher la balle avec la main.
 - Si une telle faute est commise, la balle va à l'équipe non fautive, qui repart le jeu aussitôt.
- L'équipe non responsable de la sortie de la balle hors terrain la remet en jeu au moyen d'une passe ou en portant la balle en jeu.
- La remise en jeu doit se faire en dehors de 5 secondes sinon la balle est remise à l'équipe adverse.
- Si la balle est libre, le premier joueur à la couvrir de son panier en devient le porteur, les joueurs adverses doivent lui laisser un rayon d'autonomie de 2 mètres. Au signal de l'arbitre, le joueur peut passer ou courir avec la balle.

ARTICLE 6 - OFFENSIVE

- Un joueur ne peut garder la balle en sa possession plus de 5 secondes, sinon la balle sera remise à l'équipe adverse.
- Lorsqu'un joueur est en possession de la balle, il doit se déplacer au pas de course ou rester immobile pour effectuer une passe.
 - *En AUCUN TEMPS, IL EST PERMIS DE MARCHER AVEC LA BALLE. Si une telle faute est commise, la balle est remise à l'équipe adverse.*
- Le gardien ou un joueur aura 5 secondes pour sortir la balle du territoire de son gardien de but.
- Le gardien de but ne peut recevoir une passe d'un de ses joueurs s'il se trouve à l'intérieur de son territoire.
 - *Si une telle faute est commise, la balle est remise à l'équipe adverse dans le coin du terrain. Cependant, le gardien peut participer à l'attaque partout sur le terrain et même compter un but.*
- Si le joueur défensif est immobile et qu'un joueur offensif le bouscule en tentant de se frayer un chemin vers le but, la balle sera remise à l'équipe qui est en défensive.
- Le joueur offensif qui tient son bâton à une main ne peut se servir, de sa main libre pour repousser le bâton du défenseur qui le couvre. Une telle faute entraînera une perte de possession de la balle.

ARTICLE 7 - DÉFENSIVE

- Les joueurs doivent jouer la balle en fonction de leur position sur le terrain.
- AUCUN contact physique « corps à corps, bâton à bâton » n'est permis.
- Si un joueur est attaqué dans la zone défensive de son équipe, le joueur fautif se voit décerner une punition d'une minute et la possession de la balle sera octroyée à l'équipe non fautive.
- La défensive de zone est illégale. On doit jouer homme à homme en tout temps sauf en désavantage numérique. La pratique d'une défensive de zone entraînera une punition d'une minute.

- En défensive les joueurs doivent avoir les deux mains sur le bâton en tout temps, sauf pour récupérer une balle libre au sol ou pour intercepter une passe au vol. Un joueur fautif se voit décerner une punition d'une minute.

ARTICLE 8 - LES PUNITIONS MINEURES

- *Une punition d'une minute est décernée à tout joueur qui :*
 - brutalise un autre joueur ;
 - tient son bâton à une main en défensive alors que sa balle est dans le panier du joueur offensif ;
 - met intentionnellement son bâton devant le visage du joueur adverse afin de le narguer ou de lui obstruer la vue ;
 - utilise un langage grossier ou obscène envers un adversaire ;
 - retarde la partie en lançant la balle au lieu de la remettre à l'autre équipe en la déposant au sol ;
 - retarde la partie en ne respectant pas le rayon d'immunité de 2 mètres du joueur lors d'une remise en jeu suivant une perte de possession de la balle libre ;
 - sort du banc de punition avant l'expiration de sa punition.

ARTICLE 9 - PUNITIONS MAJEURES

- *Une punition majeure entraîne automatiquement une expulsion de la partie :*
 - tentative de blesser un adversaire ;
 - malmener un officiel ;
 - utiliser un langage grossier envers un officiel ;
 - darder ;
 - 15cm, appelé aussi 6 pouces ;
 - gestes antisportifs.